

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2009**

**Délibération
n° 2009.10.172**

**Avis de la ComAGA
sur le projet de mise
en compatibilité du
plan local
d'urbanisme de la
commune
d'Angoulême à
l'opération de
renouvellement
urbain "Basseau
Grande Garenne"**

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2009**

Secrétaire de séance : Jacques DUBREUIL

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Simon DEFORGE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Jacky BONNET

Excusé(s) représenté(s) :

Brigitte BAPTISTE par Bernard CAVY, Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Marie-Noëlle DEBILY par Catherine DEBOEVERE, Gilles VIGIER par André LAMY

Excusé(s) :

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE /
URBANISME

Rapporteur : **Monsieur BESSE**

**AVIS DE LA COMAGA SUR LE PROJET DE MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL
D'URBANISME DE LA COMMUNE D'ANGOULEME A L'OPERATION DE RENOUVELLEMENT
URBAIN "BASSEAU GRANDE GARENNE"**

La commune d'Angoulême a engagé une mise en compatibilité de son plan local d'urbanisme (PLU) avec l'opération d'utilité publique : opération de renouvellement urbain (ORU) sur le quartier Basseau-Grande Garenne.

Les modifications portent sur le projet de l'ORU Basseau – Grande-Garenne qui concerne les zones suivantes, définies au PLU de la commune d'Angoulême :

- zone UF
 - zone AUx
 - modification du zonage des zones UE et UX
-
- La zone AUx fait l'objet de modifications afin de tenir compte de la suppression du secteur AUxa au sud du quartier de Basseau. Ces modifications portent sur les articles 1, 3, 7 et 11.
 - La zone UF n'étant pas compatible avec le projet de l'ORU, une modification de ses règles a été réalisée. Ces modifications portent sur les articles 6, 7, 12 et 13.
 - Une nouvelle zone « UEa » est créée pour réglementer l'urbanisation des secteurs d'intervention de l'ORU sur les quartiers de Basseau (moitié sud) et Grande Garenne (Molines, terrains PJJ et terrains situés entre le centre commercial Grande Garenne et la rue Saint-Exupéry).
 - Enfin, sont intégrées des modifications / suppressions d'emplacements réservés et ajouts / suppressions d'EBC (espace boisé classé).

Dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées, il a été demandé à la communauté d'agglomération du Grand Angoulême de faire part de son avis sur ce projet au titre de ses compétences :

- Développement économique
- Tourisme
- Assainissement et Eau Potable
- Déchets Ménagers
- Transports Urbains et Déplacements
- Habitat
- Environnement-Cadre de Vie

Après examen par les différents services, il ressort un avis favorable de la ComAGA pour ce projet de mise en compatibilité du PLU, sous réserve toutefois de prendre en considération les recommandations techniques mentionnées, liées à la mise en œuvre des compétences précitées.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 23 septembre 2009,

Je vous propose :

D'EMETTRE un avis favorable au projet de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Angoulême.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 21 octobre 2009	<u>Affiché le :</u> 21 octobre 2009